



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 132710

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur l'intérêt que présentent la continuité et la concertation dans la continuité de la politique de la ville durant ces dernières années. En effet, il s'était révélé particulièrement utile que les nouveaux titulaires de cette action ministérielle puissent s'inspirer de l'expérience de leurs différents prédécesseurs, en organisant dès leur entrée en fonction, une rencontre d'échanges et de dialogue avec leur prédécesseur plus ou moins lointain dans la lignée des différents titulaires de ce poste ministériel. Il semblerait d'après certaines informations que seuls les anciens ministres de gauche aient été contactés. Cette attitude ne semble pas être un heureux présage du respect d'une tradition républicaine usitée en ce domaine. Et ce d'autant plus que ce dossier n'est pas le plus clivant et avait d'ailleurs donné lieu à un certain espace de consensus sur plusieurs domaines de la politique de la ville. Il lui demande donc de lui préciser les initiatives qu'il compte prendre pour remédier à cette situation qui semble dénoter un manquement de préparation eu égard envers ses anciens collègues de droite comme de gauche.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132710

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** Ville

**Ministère attributaire :** Ville

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 juin 2012, page 4177

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)